



DOJO INFOS

CLUBS

n°3

ANS - Fonds territoriaux

Pays de la Loire- Fédération Française de Judo et Disciplines Associées

ETAPE 1 -Connexion au Compte Asso

MANUEL
UTILISATEUR

ACCES AU TUTORIEL

Si 1^{ère} connexion



« Ajouter une nouvelle association
à ce compte »



Si Compte Asso déjà créé



Mettre à jour les éléments administratifs
Déposer les documents (projet
associatif, rapport d'activité, budget
réalisé 2019, prévisionnel 2020, RIB)

ETAPE 2 -Documents nécessaires

POUR DEFINIR VOTRE PROJET, VOUS MUNIR :

- Du descriptif de votre action et des moyens humains et matériels mis en œuvre,
- De la durée de l'action (*ex: de 1 jour à une ou plusieurs saisons sportives*)
- Du résultat espéré et des indicateurs de résultat d'action pour en permettre l'évaluation,
- Du budget total (budget impérativement équilibré) de l'action,
- Du montant des financements complémentaires et du montant de financement des fonds territoriaux demandés.

Pour vous aider : [notice](#) pour vous accompagner dans votre demande de subvention

EN BREF:

Quel projet ? Pourquoi ? A quels besoins répond-il ? Quand ? Comment ?

Quels bénéficiaires ? Où ? Quel financement ?

ETAPE 3 - Bilan 2019 et Actions 2020

Si vous avez déjà rempli une demande de subvention en 2019, indiquer qu'il s'agit d'un renouvellement de l'action et renseigner en justifiant le bilan de l'action 2019.

Conseil pratique : Décrivez votre action au brouillon sur le [cerfa](#) avant de la saisir en ligne



Informations pratiques

- Campagne étendue du **25 mars** au **10 mai 2020**
- Répartition des actions subventionnables : [ici](#)
- Code subvention : **2138** - FF Judo Pays de la Loire Projet sportif fédéral
- En cas de besoin :
N'hésitez pas à solliciter le conseiller technique et votre comité départemental
Pour vous aider : psf@pdl-ffjudo.com